Le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme ») a été créé le 22 décembre 2010 par le Conseil de sécurité de l'ONU pour continuer à exercer les compétences, les droits, les obligations et les fonctions essentielles du Tribunal pénal international pour le Rwanda (le « TPIR ») et du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (le « TPIY »), qui ont fermé en 2015 et 2017 respectivement.

ALLOCUTION

PROCUREUR

(Destiné exclusivement à l'usage des médias. Document non officiel)

La Haye, le 11 juillet 2022 UNIRMCT/PR290f

Déclaration du Procureur, Serge Brammertz, à l'occasion de la commémoration du 27^e anniversaire du génocide de Srebrenica

Aujourd'hui, nous commémorons le 27^e anniversaire du génocide de Srebrenica. L'exécution systématique de près de 7 000 hommes, dont de jeunes garçons, et l'expulsion de femmes, d'enfants et d'hommes âgés, est un outrage au monde et une effroyable tragédie pour toutes celles et ceux qui ont perdu un père, un frère, un cousin, ou un fils. Des familles entières ont péri. Nous nous souvenons des victimes, mais nous pensons également, et tout particulièrement, à celles et ceux qui leur ont survécu et qui vivent dans une si profonde tristesse.

Mon Bureau a poursuivi, et les juges ont condamné, un grand nombre de ceux qui ont participé au génocide de Srebrenica. Il s'agit notamment de Ratko Mladić et de Radovan Karadžić, qui ont tous deux été condamnés à l'emprisonnement à vie pour avoir joué un rôle déterminant dans la conception et l'exécution du projet criminel visant l'expulsion et le meurtre des Musulmans de Bosnie de Srebrenica.

Les témoignages apportés par les victimes et les témoins ont été essentiels pour parvenir à ces condamnations. Ces personnes ont vécu des événements terribles, et ont pourtant trouvé la force de revenir, et de les revivre, en présence de ceux-là même qui avaient organisé et exécuté ces crimes. Aujourd'hui, 27 ans après le génocide de Srebrenica, nous commémorons leur perte, et nous saluons également la force dont ils ont fait preuve en rapportant au monde ces terribles événements.

Nous nous répétons que l'on doit tirer des leçons de l'Histoire, et pourtant le monde semble courir le risque de les oublier. Aujourd'hui encore, nous sommes confrontés au déni du génocide, ainsi qu'à la glorification des criminels de guerre, qui imprègnent les discours politiques dans les pays de l'ex-Yougoslavie.

Mon Bureau s'engage à veiller à ce que le monde n'oublie pas les horreurs de Srebrenica. Nous continuons à prêter assistance aux autorités nationales chargées des poursuites dans leur quête de justice pour les victimes, et à lutter contre les tentatives, qu'elles soient publiques ou privées, visant à nier le génocide et à en glorifier les auteurs.

Aujourd'hui, 50 victimes supplémentaires vont être inhumées à Potočari, mais les dépouilles de milliers de victimes n'ont toujours pas été retrouvées. Elles ne sauraient être oubliées, et les rechercher constitue un impératif humanitaire. Nous devons nous employer à retrouver chacune d'entre elles.

Nous poursuivrons notre lutte pour que justice soit rendue à toutes les victimes.
